

RÉSULTATS DES ANALYSES EAU D'ALIMENTATION

NUMÉRO DE PRÉLÈVEMENT

16669

PORT (LE) - FORAGE F5

UGE : PORT (LE)

Point de surveillance du prélèvement : FORAGE F5

Prélevé le : 22/07/2020

Motif : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

Type d'eau : EAU BRUTE SOUTERRAINE

Laboratoire prestataire : Microlab

Type d'analyse : AUTRE

RÉSULTATS MESURES DE TERRAIN

Aspect : 0 (0 = normale ; 1 = anormale ; 2 = non-mesurée)

Chlore libre : non mesuré

Chlore total : non mesuré

Couleur : 0 (0 = normale)

Odeur : 0 (0 = normale ; 1 = anormale ; 2 = non-mesurée)

PH : 8.3 unité pH

Saveur : 2 (0 = normale ; 1 = anormale ; 2 = non-mesurée)

Température de l'eau : 23.9 °C

Température de mesure du pH : 20.9 °C

Conclusion sanitaire :

Eau brute conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR DÉLÉGATION

Le Directeur de la Veille et Sécurité Sanitaire
Santé et Milieux de Vie
Coopération internationale
Conseiller Sanitaire de Zone
Docteur Françoise CHIEZE

SYNTHÈSE DES ANOMALIES

Paramètres	Résultats	Limite de qualité	Référence de qualité	Seuil de gestion	Observations
PAS D'ANOMALIES					

Limite de qualité : limite impérative fixée par la réglementation nationale pour les paramètres microbiologiques et chimiques susceptibles de produire des effets immédiats ou à plus long terme sur la santé des consommateurs.

Référence de qualité : valeur indicative fixée par la réglementation nationale qui reflète le bon fonctionnement des installations de traitement et de distribution d'eau potable. Le non-respect de cette valeur doit alerter l'exploitant mais n'a pas d'incidence directe sur la santé des consommateurs.

Seuil de gestion : valeur indicative fixée localement mettant en évidence une dégradation environnementale ou une dérive sur un système de production d'eau potable, sans incidence directe sur la santé des consommateurs.

RÉSULTATS D'ANALYSES EN LABORATOIRE

Paramètres	Résultats	Limite de qualité	Référence de qualité	Observations
PLOMB	1.6 µg/L	< 50	-	